



ADEME & VOUS

BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

ADEME

Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ACTIONS



La Filature - Ecoparc Rahin et Chérimont

LA FILATURE DE RONCHAMP DEVIENT ECOPARC

Un projet exemplaire de densification et de dynamisation en faveur de l'aménagement durable, porté par un territoire engagé dans la démarche TEPos.

Interview Gilles Grosjean, vice-président énergie environnement, Communauté de Communes Rahin et Chérimont

Le 1^{er} juillet dernier, vous avez inauguré La Filature - Ecoparc Rahin et Chérimont. Quel est pour vous le sens de cette réalisation ?

Depuis 2013, la Communauté de Communes Rahin et Chérimont a entrepris la reconversion de l'ancienne filature de Ronchamp pour y aménager l'Ecoparc. Ce chantier, qui porte une dimension environnementale forte, représente un enjeu important en terme de valorisation du patrimoine industriel tout en étant une opportunité de renouvellement des emplois avec l'implantation d'activités économiques, culturelles, sportives et des services à la population : studios de répétition, salle omnisports, galerie d'expositions, halle publique, cour des artisans, siège de l'intercommunalité... C'est un nouveau carrefour qui fait lien entre les deux bourgs, entre le territoire et les habitants, entre les compétences et les initiatives.

En quoi l'Ecoparc s'affirme t'il comme un centre d'activités vertueux ?

Dès sa conception, nous avons intégré avec les architectes, les partenaires et l'appui technique de l'ADEME, trois piliers : la gestion économe de l'espace avec le choix de reconstruire sur la ville, la maîtrise de la consommation énergétique sur une base BBC Rénovation avec l'installation d'une chaufferie bois, alimentée par la plateforme bois intercommunale qui chauffe tous les espaces clos du site, et la création d'une voie verte pour favoriser les modes de transport doux. Cette réalisation s'inscrit pleinement dans notre démarche TEPos qui comporte aussi un projet de cuisine centrale et collective en circuit court et local.

NOUS INVENTONS ENSEMBLE NOS RECETTES POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE ...

L'ADEME, en partenariat avec la Région, a réuni à Beaune le 21 juin dernier 250 personnes, toutes impliquées dans l'accompagnement des porteurs de projets : conseillers en Énergie Partagés, conseillers énergie en entreprise, conseillers INFO → ENERGIE, chargés de



mission des territoires Zéro déchet Zéro gaspillage ou à Énergie Positive, élus de ces territoires, chargés de mission Energies renouvelables, agents de l'ADEME, des services de l'Etat, de la Région, ... Tous ont travaillé ensemble, par groupes les plus hétérogènes possible, pour produire 32 chantiers. Cette journée participative s'inscrit dans une démarche plus globale d'évolution de nos pratiques, dont l'objectif final est de favoriser le passage à l'action des porteurs de projets pour accélérer la transition. Les productions sont riches et se concrétiseront prochainement par de premières actions, comme par exemple l'amplification des formations initiées par l'ADEME sur l'accompagnement des changements de comportement, la poursuite d'un travail de co-construction sur les liens inter-réseaux, ou encore la mise à disposition d'un annuaire et d'une cartographie des accompagnateurs. A suivre !

B.A.

MANAG'R : MANAGER LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

L'ADEME a développé une méthode de management de la qualité de l'air intérieur pour replacer la santé au cœur de l'acte de construire et doter les acteurs du bâtiment de moyens permettant de traiter le risque de pollution intérieure de façon préventive. Cette méthode couvre l'ensemble des phases du processus de construction ou de rénovation (diagnostic du site, programmation, conception et mise en œuvre). Elle repose sur l'implication de tous les acteurs (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprises de mise en œuvre, coordinateur SPS,



contrôleurs techniques). L'opération Manag'R, qui constitue le cadre d'expérimentation de cette méthode, s'applique dans 6 régions françaises. Elle est actuellement déclinée sur des

opérations pilotes par deux maîtres d'ouvrages de Bourgogne-Franche-Comté : la Ville d'Auxerre (89) pour la création de locaux sportifs au stade Pierre Bouillot et le Groupe MOYSE pour la construction prochaine d'une maison individuelle à Saint-Vit (25). Une deuxième phase d'expérimentation de la méthode est engagée durant le second semestre 2017 pour permettre ultérieurement sa diffusion la plus large.



Dossier complet dans ADEME & VOUS Le Mag, juillet 2017
www.ademe.fr/ademe-mag



> lionel.combet@ademe.fr | Tél. 03 80 76 89 82

L.C.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EXPLIQUÉE AUX HABITANTS

Durant l'été et l'automne 2017, les 4 CPIE (Centres permanents d'initiatives pour l'environnement) de Franche-Comté, en partenariat avec l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et AG2R La Mondiale, accompagnent et sensibilisent la population de 4 territoires francs-comtois labellisés TEPos (la Communauté de Communes Rahin-Chérimont, la Communauté de Communes Jura-nord, le PNR du Haut-Jura et le PETR du Doubs Central) sur les enjeux de la transition énergétique. L'objectif de cette action tournée vers les citoyens via des modes d'animation innovants et adaptés proposés à l'occasion d'événements festifs et culturels, est de faire comprendre les enjeux, de valoriser les bonnes pratiques pour agir au quotidien et surtout de tirer des bénéfices directs pour son ménage.



> [Emilie Georger e.georger@cpiehautdoubs.org](mailto:Emilie.Georger@cpiehautdoubs.org)

M.J.



INAUGURATION DE LA CHAUFFERIE BOIS DU RÉSEAU DE CHALEUR DE NEVERS

Le réseau de chaleur du quartier du Banlay a subi une profonde mutation en trois ans, avec la

construction de 18 km de réseau, la mise en place d'une valorisation d'énergie de récupération issue de l'UIOM (Usine d'incinération d'Ordures Ménagères) et la mise en service en 2016 d'une chaufferie bois de 6 MW qui a été inaugurée le 30 juin 2017. La chaufferie bois consommera chaque année 8 à 9 000 t de combustible bois produit dans un rayon inférieur à 100 km autour de Nevers, principalement à partir de plaquettes forestières issues d'éclaircies et autres travaux sylvicoles, générant ainsi une activité économique locale dans le secteur de l'exploitation forestière. De nouveaux développements du réseau de Nevers sont prévus, notamment en direction du centre de la ville et du quartier de la caserne Pittié, ce qui portera le linéaire de réseau à un peu

plus de 30 km. Exploité et géré par Energie Nevers Agglomération (ENEA), filiale de Dalkia, le réseau de Nevers est aujourd'hui alimenté à plus de 70% par des énergies renouvelables et de récupération et desservira à terme plus de 130 points de livraison, soit 7 500 équivalent-logements et permettra de réduire les émissions de CO₂ d'origine fossile de 14 000 t / an. S'inscrivant pleinement dans les objectifs de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, cette opération représente un investissement de 26 M€ et a reçu un soutien de l'ADEME (Fonds Chaleur) de 9,9 M€.

M.A.

APPEL À PROJETS

SOUTIEN À L'UTILISATION DE MATIÈRES PLASTIQUES ISSUES DU RECYCLAGE

Ce dispositif comporte des aides aux études et à l'investissement pour adapter les processus de fabrication à l'utilisation de matières plastiques issues du recyclage et un soutien à l'approvisionnement en matières plastiques issues du recyclage dont l'aide à la tonne utilisée peut atteindre 200 k€. D'une manière générale, les projets soutenus porteront sur l'utilisation de matières recyclées en complément ou substitution de plastique vierge ainsi que sur la pérennisation d'intégration de matières recyclées par les entreprises (adaptation de la chaîne de production, approvisionnement de proximité, etc.).



Dépôt des candidatures jusqu'au 30 novembre 2017.

Plus d'info : <https://appelsprojets.ademe.fr/aap/ORPLAST2017-68>

F.D.



> fabien.dufaud@ademe.fr | Tél. 03 80 76 89 78

L'ALIMENTATION DURABLE AU CŒUR DE NOS VILLES

En 2017, la DRAAF et l'ADEME ont lancé un appel à projets PRALIM élargi au thème de l'alimentation durable, pour lequel 44 projets ont été déposés. Parmi les projets retenus figurent les Micro-Fermes Bisontines. L'objectif est de tester, développer et pérenniser différents modes d'agriculture urbaine au cœur de Besançon. Produire en ville implique une haute productivité sur des petites surfaces, un grand soin apporté au sol et un travail peu motorisé, schéma peu ou pas adapté aux modèles de maraîchage conventionnels actuels. Ainsi, l'association souhaite contribuer au développement d'une agriculture urbaine économiquement viable sur 30 ares au démarrage en réservant des zones pour réaliser des expérimentations agronomiques et notamment de la permaculture. L'autre objectif est de faire de cette expérimentation un outil pédagogique au service de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire. En plus de la sensibilisation et de l'apprentissage sur l'alimentation et l'agriculture urbaine, il s'agira de mettre à disposition des étudiants du supérieur un laboratoire pluridisciplinaire in vivo. Félicitations aux Micro-Fermes Bisontines, lauréates de l'appel à projets PRALIM 2017 !



E.A.



> microfermesbisontines@gmail.com

L'ADEME ET L'HYDROGÈNE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ REVUE DE PROJETS

Un territoire pionnier

La Franche-Comté a été pionnière il y a plus de 15 ans dans le domaine de la recherche et de l'innovation sur les sujets des systèmes pile à combustible et hydrogène-énergie (fédération FCLAB, regroupant aujourd'hui 140 chercheurs et ingénieurs, et plateforme pile à combustible sur le site de l'UTBM à Belfort). Cette expertise a permis de lancer de nombreux projets, de les accompagner et a contribué par exemple à immatriculer la toute première voiture à hydrogène en France, avec la F-City H2 du constructeur FAM situé sur le Nord-Franche-Comté. L'écosystème des acteurs est également à l'origine du projet européen MobyPost, avec 10 véhicules à pile à combustible utilisés par La Poste et alimentés par un hydrogène d'origine renouvelable issu de l'électrolyse de l'eau via des panneaux photovoltaïques. Aujourd'hui, le métaprojet ENRGHy comporte 7 projets distincts qui couvrent trois territoires de Bourgogne-Franche-Comté : Grand Dole, Nord Franche-Comté et Auxerrois.



Grand Dole, ça roule pour VHycTor !

Sur le territoire du Grand Dole, le projet VHycTor a pour objectif d'approvisionner une flotte de véhicules via des stations satellites alimentées par une petite partie de l'hydrogène coproduit par électrolyse sur le site industriel INOVYN (10 000 t/an). L'hydrogène sera purifié et compressé à 525 bars avant d'être transporté dans un rayon d'une dizaine de kilomètres. L'innovation réside dans l'utilisation des remorques porte-réservoirs qui se connecteront directement aux stations, qui ne nécessitent plus de compresseur ni d'électrolyseur interne. Il est ainsi possible de donner naissance à des stations « low cost » et sans maintenance qui favorisent l'économie circulaire, avec à la clé une forte réduction du prix de l'hydrogène distribué aux clients. Cette station fait l'objet d'un soutien de l'ADEME et du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et sera mise en service au printemps 2018.

F.M.

> florence.morin@ademe.fr | Tél. 03 81 25 50 10

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES HABITATIONS UNE AIDE AUX PARTICULIERS

Feuille de route indispensable avant d'envisager des travaux de rénovation performante des logements au niveau BBC rénovation, l'audit énergétique Effilogis est désormais déployé sur l'ensemble de la région Bourgogne-Franche-Comté. Le coût d'un audit est de 700 €. La Région et l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté prennent en charge 550 € sous la forme d'un chèque, soit un reste à charge de 150 € à régler directement aux bureaux d'études. A ce jour, 32 bureaux d'études sont conventionnés par la Région pour leur réalisation. Cet audit énergétique peut être proposé par les Espaces INFO → ENERGIE.

L.G.

> www.affilogis.fr | www.infoenergie-bfc.org



CHEZ LOOK FIXATIONS, ON RÉCUPÈRE LA CHALEUR DU FOUR

Fabricant de fixations de ski alpin et de pédales automatiques de vélo à Nevers (58), l'entreprise LOOK FIXATIONS a souhaité optimiser les flux énergétiques de son site en récupérant les calories perdues sur les fumées du four principal. Ces fumées sont émises à une température légèrement supérieure à 100°C et à débit constant d'environ 1 800 m³/h pendant le fonctionnement du four. La récupération de chaleur permet de réchauffer la température des eaux de retour en chaudière, ce qui améliore le rendement global de la production de chaleur et diminue la consommation de gaz naturel nécessaire au process. Elle est également utilisée pour chauffer les locaux de l'atelier de fabrication. Cette nouvelle distribution optimise l'installation par rapport au besoin et assure une production performante autant pour le chauffage (gain de 16%) que pour le process (gain de 43%). Cette opération soutenue à hauteur de 30% dans le cadre de l'appel à projets « chaleur fatale » de l'ADEME permet d'économiser 36 tonnes de CO₂/an.



F.M.

> florence.morin@ademe.fr | Tél. 03 81 25 50 10

UN RÉSEAU DE PARTAGE D'EXPÉRIENCES SUR LA TARIFICATION INCITATIVE



La tarification incitative est un outil majeur de la modernisation de la gestion des déchets. Plus de soixante collectivités rassemblant plus d'un million d'habitants l'ont adoptée en Bourgogne-Franche-Comté. Afin de consolider les opérations existantes et de faciliter le démarrage des nouvelles, l'ADEME avec l'appui de l'ASCOMADE, association de

collectivités basée à Besançon, a lancé un réseau et planifié 8 réunions d'échanges pour les techniciens des collectivités. Les deux premières réunions ont eu lieu à Gevrey-Chambertin et à Besançon mi 2017. Elles ont permis de recueillir les besoins des participants qu'ils soient novices ou expérimentés en matière de tarification incitative et ainsi de définir les thèmes à aborder. Les prochaines réunions auront lieu le 21 septembre sur l'élaboration de la grille tarifaire et les cas particuliers (tourisme et résidence secondaire) et le 5 octobre sur le thème « Comment maintenir l'incitativité ? ». Elles seront organisées autour des retours d'expériences de collectivités et des visites de terrain.

Destinées aux territoires engagés dans la tarification incitative, les réunions d'échanges sont également ouvertes sur demande aux collectivités intéressées par le sujet.

F.J.

> frederic.jan@ademe.fr | Tél. 03 80 76 89 69

750 chaufferies

collectives et industrielles installées en Bourgogne-Franche-Comté représentent environ 840 ETP (équivalent temps plein), dont 554 pour l'approvisionnement en combustible, 70 pour le stockage et le transport et 216 pour l'exploitation des chaudières.

Source : Aproxalbois 2016

PUBLICATIONS

**LES ENR EN FRANCHE-COMTÉ : 2008 – 2014**

8 pages, éditeur OPTTEER. Cette première publication thématique de l'observatoire aborde les énergies renouvelables en Franche-Comté, par filières sur la période 2008-2014. Dans cette étude, le développement des EnR en Franche-Comté depuis 2008 est replacé dans le contexte des objectifs du Schéma Régional Climat-Air-Energie (SRCAE). **Téléchargeable sur www.optteer.org** rubrique Téléchargement/Document

ÉTAT DES LIEUX DES ÉNERGIES D'ORIGINE RENOUVELABLE EN BOURGOGNE (RÉSULTATS 2015) DONNÉES ET SYNTHÈSE

39 pages, coordination Alterre Bourgogne-Franche-Comté

Ce document présente, filière par filière et avec une illustration cartographique, un état des lieux ainsi que l'évolution des différentes énergies d'origine renouvelable produites en Bourgogne en 2015. Les résultats ont été élaborés dans le cadre de l'Observatoire régional climat énergie avec la contribution du groupe de travail «Énergies renouvelables» qui a rassemblé l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil départemental de la Côte-d'Or, la DRAAF, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, Aprovalbois, la Chambre régionale d'agriculture, le BRGM, le Grand Dijon, le SICECO, le SDEY et le SIEEEN. **Téléchargeable sur [http://www.alterrebourgognefranchecomte.org/f/mediatheque/9354/etat-des-lieux-des-energies-d-origine-renouvelable-en-bourgogne-resultats-2015/-/](http://www.alterrebourgognefranchecomte.org/f/mediatheque/9354/etat-des-lieux-des-energies-d-origine-renouvelable-en-bourgogne-resultats-2015/)**

**LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, PARTIES PRENANTES DES PROJETS PARTICIPATIFS ET CITOYENS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE**

Guide pratique, 68 pages, éditeur Energie Partagée en coopération avec l'ADEME et le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Partout en France se développe la logique du financement participatif dont l'objectif est l'implication concrète des citoyens dans les projets de développement des énergies renouvelables dans les

territoires. Pour accompagner les collectivités territoriales dans cette démarche, ce guide apporte une méthodologie basée sur des exemples concrets. La parole est directement donnée aux porteurs de projet qui expliquent comment ils ont procédé et quels sont les bénéfices d'une telle initiative. **Téléchargeable sur ademe.fr** rubrique Médiathèque

RÉFÉRENTIEL NATIONAL DES COÛTS DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS EN 2014

Rapport 118 pages, éditeur ADEME, 5^e édition. Ce référentiel national des coûts de gestion du service public de gestion des déchets constitue la seule étude de ce type menée en France portant à la fois sur tous les déchets gérés par les collectivités et sur des données observées. Destiné aux collectivités et acteurs publics, ce rapport permet de disposer de valeurs de référence (en euros par habitant et en euros par tonne collectée) ; de mieux appréhender les facteurs de dispersion des coûts entre collectivités ; de connaître la structuration des coûts de gestion des déchets. **Téléchargeable sur ademe.fr** rubrique Médiathèque

**Vous préférez recevoir par email
ADEME & Vous Bourgogne-Franche-Comté :
demandez-le à ademeetvous.bfc@ademe.fr**

AGENDA

4 ET 5 OCTOBRE 2017**STAGE « LE REMPLISSAGE DE LA MATRICE DES COÛTS »**

, organisé par l'ADEME à Dole, conçu pour les comptables et techniciens déchets dans les collectivités. Les stagiaires apprendront à construire la matrice des coûts, à évaluer les opérations à réaliser en interne à la collectivité pour renseigner la matrice, et découvriront le module Coûts de SINOE®.



> www.ademe.fr, rubrique Formations

4 AU 6 OCTOBRE 2017**6^E CONGRÈS NATIONAL DU BÂTIMENT DURABLE**

, organisé à Chenôve (21), ce congrès rassemble les professionnels et les acteurs de la construction. Si le bâtiment représente un enjeu majeur de la Transition énergétique et écologique, les objectifs fixés semblent au rythme actuel difficilement atteignables malgré les efforts consentis. Faut-il impulser de nouvelles dynamiques ? Quels sont les leviers à activer ? Comment « massifier » le marché de la rénovation énergétique ? Autant de questions qui seront mises au débat.



> www.congresbatimentdurable.com

10 ET 11 OCTOBRE 2017**STAGE « INTÉGRER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS MON PLAN CLIMAT »**

(territoires expérimentés), organisé par l'ADEME à Dole. Ce stage s'adresse aux chefs de projets / chargés de mission PCAET, bureaux d'études ou autres organismes. Les stagiaires apprendront à réaliser un diagnostic, à élaborer et définir une stratégie et un plan d'actions, à mettre en œuvre et suivre un plan d'actions, à évaluer la politique locale d'adaptation.



> www.ademe.fr, rubrique Formations

20 OCTOBRE 2017**5^E RENCONTRE DE L'HYDROÉLECTRICITÉ À NUITS-SAINT-GEORGES (21)**

, organisée par l'ADEME, en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, à l'intention des porteurs de projets, des producteurs, des professionnels de la filière... Cette journée s'appuiera sur des témoignages et des échanges sur le thème des dispositifs de franchissement piscicole et des mécanismes de soutien, ainsi que sur un forum réunissant des professionnels de l'hydroélectricité avec ateliers et interventions d'experts. Renseignements et inscriptions auprès de l'Association Bourgogne Energies Renouvelables.



> www.ber.asso.fr

**Toute l'offre de formation de l'ADEME sur
www.formations.ademe.fr**



ADEME Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté

25, rue Gambetta - BP 26367 - F-25018 Besançon Cedex 6 / Tél. + 33 3 81 25 50 00 - Fax + 33 3 81 81 87 90

E-mail : ademe.bourgognefranchecomte@ademe.fr / Web : www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr

Responsable de la publication : Blandine Aubert / Responsable de la rédaction : Élise Aucardonnier

ISSN 2492-8496 / Accompagnement éditorial et réalisation graphique : www.tempsreel.fr / Illustrations : Desmond Bovey /

Photos p. 1 : R. Lewandowski, photos p. 2 : Thierry Bonnat, CCHC - Imprimé sur papier Satimat Green par l'imprimerie SimonGraphic